

LUTTE ANTITERRORISTE À TIZI-OUZOU

L'ANP gagne en efficacité

Il y a longtemps depuis que les groupes terroristes actifs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un des bastions d'Al-Qaïda au Maghreb, n'ont pas été mis sous une aussi forte pression qu'ils ne le sont depuis le début de cette année.

En droite ligne de l'offensive continue qu'ils subissent sur le territoire de la wilaya de Boumerdès, les islamistes armés qui écument la wilaya de Tizi-Ouzou font l'objet d'une série d'opérations de l'armée moins étalées dans le temps certes, mais, contrairement à ce qui était le cas jusqu'à récemment encore, terriblement plus efficaces.

Ce que illustre le bilan de ce premier trimestre d'une année apparemment charnière dans la lutte antiterroriste sur ce qui est considéré comme l'un des territoires de prédilection des groupes armés depuis la création des GIA de triste mémoire à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) en passant par le GSPC. Depuis le début

de cette année donc, l'étau s'est singulièrement resserré sur les successeurs des groupes créés par Hassan Hattab, avec une première opération n'ayant pas duré plus d'une heure et à l'issue de laquelle il a été mis fin à la «carrière terroriste» d'El-Khechkhache, «l'émir» du groupe de Takhoukht, le 2 janvier dernier, dans la banlieue sud de la ville de Tizi-Ouzou.

Des offensives moins spectaculaires dont l'efficacité s'est exprimée ces toutes dernières semaines, comme ce fut le cas, il y a quinze jours, lorsque quelques kilomètres à peine au nord de la ville de Tizi-Ouzou, au village Akaoudj, un terroriste a été abattu et une kalachnikov récupérée. Une



Les éléments de l'ANP ont mis hors d'état de nuire plusieurs terroristes.

embuscade vite expédiée par les éléments de l'ANP qui, pas plus tard que mardi dernier, en milieu d'après-midi, sur les hauteurs de la commune de Tadmaït, tout près du village Aït-Saâda, lors d'une opéra-

tion similaire, ont mis hors d'état de nuire deux terroristes, sur lesquels ont été récupérés deux pistolets automatiques et une kalachnikov.

Un changement de stratégie qui n'en finit pas de donner raison aux militaires puisque, vendredi encore, en fin de journée, un islamiste armé a été abattu et son arme, une kalachnikov, a été récupérée sur les hauteurs de Tadmaït, dans le maquis de Sidi Ali-Bounab.

Ainsi, si les incertitudes persistent sur l'importance des groupes terroristes en activité en Kabylie, il est évident que c'est une «autre guerre» de par l'approche que les services de sécurité ont engagée contre ces groupes dont la capacité de mouvement s'en trouve très diminuée en raison du maillage plus dense du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou par les divers corps des services de sécurité.

M. Azedine

SES INITIATEURS APPELLENT LE CROISSANT-ROUGE À S'IMPLIQUER Les préparatifs pour la caravane de soutien au peuple syrien battent leur plein

La position officielle de l'Algérie vis-à-vis de la Syrie pourrait-elle entraver une action humanitaire ? C'est ce que ne souhaite pas la Coordination nationale de soutien à la révolution syrienne. Son président s'étonne tout de même du manque d'engagement du Croissant-Rouge dans les préparatifs d'une caravane humanitaire qui devrait s'ébranler vers la Syrie, début avril.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - C'est un projet ambitieux que lance la Coordination nationale de soutien à la révolution. Elle envisage de collecter médicaments, ressources financières et denrées alimentaires au profit du peuple syrien.

Plusieurs organisations et personnalités nationales ont d'ores et déjà donné leur accord de principe pour prendre part à la campagne de collecte qui démarre incessamment. Cependant, le président de ladite coordination s'étonne de la réaction du Croissant-Rouge qui ne s'est toujours pas manifesté.

Ismaïl Harriti espère qu'il ne soit pas fait l'amalgame entre la politique et l'humanitaire et espère que le Croissant-Rouge n'obéira à aucune injonction politique. «Il ne faut surtout pas faire la même erreur qu'en Libye», explique Ismaïl Harriti, qui compte beaucoup sur la mobilisation de tous pour la réussite de la caravane. Les besoins sont énormes. Le peuple syrien attend beaucoup, qu'il s'agisse de médicaments, de matériel médical ou d'argent. Toutes les personnes sensibles aux souffrances du peuple syrien peuvent faire leurs dons via un compte CCP (numéro 543397 clé 89).

Les médecins désireux d'accompagner la caravane de solidarité pourront le faire. Des milliers de Syriens réfugiés au Liban, en Jordanie ou en Turquie sont blessés et n'ont pu avoir accès aux soins en Syrie.

Selon le président de la Coordination de soutien, pas moins de 11 000 Syriens ont déjà trouvé la mort et 28 905 ont dû se réfugier. Les blessés ne peuvent même plus se soigner dans les hôpitaux syriens. Les blessés y sont systématiquement arrêtés, d'autres sont achevés. Une situation intenable sur un plan humanitaire.

N. I.

AFFAIRE DU FONCIER DE SIDI-YAHIA

Un bien wakf clôturé en catimini

Un terrain de plusieurs centaines de mètres carrés situé à Sidi-Yahia a été clôturé en catimini, vendredi après-midi. Cette parcelle, un bien wakf en litige depuis 2008, est l'objet de grandes convoitises.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La «chasse» au foncier reprend à Sidi-Yahia, quartier commercial situé à cheval entre les communes de Hydra et de Bir-Mourad-Raïs.

Vendredi après-midi, une clôture métallique a été posée sur une parcelle de terrain située face au chantier du parking à étages. Il s'avère que ce terrain est au cœur d'un litige qui oppose, depuis 2008, un collectif de commerçants, le ministère des Affaires religieuses, la Wilaya d'Alger et l'APC de Bir-Mourad-Raïs.

«La palissade a été installée en quelques heures seulement, juste après la prière du vendredi. Les personnes qui ont procédé à son installation ont vite disparu. Nous avons contacté la police et, le soir même, une patrouille est venue constater la situation. C'est incompréhensible et cela ne présage rien de bon», assurent Sadek Hadbi et Sofiane Laadjal, deux

membres du collectif des commerçants de Sidi-Yahia.

Qui sont ces personnes qui, en plein week-end, ont pris possession de ce terrain ? «Selon les premières informations, la clôture aurait été posée par des ouvriers du chantier du parking à étages. Nous avons contacté un des responsables de ce projet qui dit avoir en sa possession une autorisation signée par le président de l'APC de Bir-Mourad-Raïs et par la Direction des transports de la wilaya d'Alger», souligne Sadek Hadbi.

Une déclaration que dément formellement Hamid Habik, le maire de Bir-Mourad-Raïs. «Je n'ai signé aucune autorisation, c'est totalement faux», a-t-il insisté, hier, au téléphone. Notons qu'il nous a été impossible de confirmer l'intervention de la Direction des transports de la wilaya d'Alger dans cette affaire. Mais la pose de cette clôture, quelle que soit sa raison, n'est qu'un nouvel épisode dans une affaire de conquête de foncier qui ne dit pas son nom.

Le terrain en question avait été mis à la disposition, au début des années 1990, d'un groupe de 6 jeunes commerçants qui y ont érigé des locaux dans le cadre d'une coopérative. Les bénéficiaires payaient un droit de jouis-

sance auprès de la commune de Bir-Mourad-Raïs.

En 1997, le ministère des Affaires religieuses entreprend des démarches pour récupérer ce terrain du fait de son statut de bien habous. Les commerçants sont alors tenus de payer des redevances au niveau de ce département ministériel.

Les deux parties entretiennent de bonnes relations durant plusieurs années. Mais la situation se détériore subitement en janvier 2008 lorsque, sous l'influence de la Direction des affaires religieuses d'Alger, l'APC décide de détruire les locaux sous prétexte qu'ils constituent «une source de pollution pour l'environnement».

Les commerçants saisissent une première fois la justice pour exiger la levée des scellés posés par les services de la commune.

La situation prend une autre tournure avec l'implication du wali délégué de Bir-Mourad-Raïs de l'époque. Ce dernier adresse un télégramme au maire, Hamid Habik en l'occurrence, pour le sommer de détruire les locaux.

Habik passe à l'action le 12 mai 2008. «La justice a été saisie immédiatement après cette opération de destruction».

La chambre administrative puis le Conseil d'Etat ont remis en

cause l'ensemble des décisions administratives prises par l'APC, la Wilaya déléguée et la Wilaya d'Alger. Mieux, la justice a ordonné notre réhabilitation avec, en sus, un dédommagement pour le préjudice subi», explique Sadek Hadbi. Le 5 mars dernier, la chambre administrative a désigné deux experts pour procéder à une évaluation financière. Le travail de ces experts n'ayant pas encore été entamé, l'affaire qui concerne ce terrain est donc toujours pendante au niveau de la justice.

Nul ne peut donc en prendre possession. «Nous savons que le terrain, que nous avons occupé légalement ces 20 dernières années, est convoité par certaines personnes. Pour l'heure, le droit est de notre côté puisque nous avons une série de jugements en notre faveur. Il est certain que nous défendrons nos droits jusqu'au bout», soulignent les deux représentants des commerçants de Sidi-Yahia.

Rappelons que le quartier de Sidi-Yahia a été secoué en 2011 par des émeutes suite à la réalisation d'un parking à étages. Les habitants avaient dénoncé les conditions dans lesquelles ce projet avait été lancé.

T. H.

SUPERVISION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Raja demande l'association de la société civile

Plus qu'une nécessité, l'association Raja (Rassemblement de la jeunesse algérienne) estime qu'il est impératif pour la société civile de participer comme observateur dans le prochain processus électoral pour assurer la crédibilité du scrutin.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La transparence d'un scrutin repose autant sur le rôle exercé par les organismes internationaux que sur les observateurs issus de la société civile, s'entendent à dire des acteurs de la société civile. Lesquels veulent appuyer, à travers leur constat, l'idée de l'association d'observateurs de la société civile lors des élections du 10 mai prochain.

Pour faire une campagne à cette «revendication», le Raja, qui souhaite concrétiser cette nouvelle expérience d'observation, a organisé,

hier, une conférence nationale intitulée «le rôle de la société civile dans l'observation électorale».

La société civile en Algérie est-elle prête à assurer ce rôle ? Non, estime le P^r Berkouk M'hand qui s'exprimait à l'occasion. Pour justifier son constat, il dira : «Nous n'avons pas encore les compétences ni un cadre juridique. L'observation nationale des élections requiert un nombre de points dont un cadre juridique préétabli, et nous n'avons pas ce cadre, le seul discours qui fait référence au rôle de la société civile dans ces élections est celui du président de la République du 24 février dernier».

Le cadre juridique a occulté le rôle et la place de la société civile dans l'observation électorale, alors qu'il est important pour l'Algérie pour qu'elle consolide ses acquis démocratiques de permettre l'émergence d'une observation civique nationale.» L'intervenant précisera que pour garantir un

scrutin transparent et crédible, la société civile se doit de rompre tout lien avec la politique pour ne pas être instrumentalisée. Il a souligné que l'Algérie compte plus de 90 000 associations dont 1 000 nationales mais «malheureusement le problème qui s'impose est celui de la crédibilité et de la compétence en termes d'action».

Et d'ajouter : «Il faut asseoir une nouvelle dynamique d'observation mais aussi une nouvelle dynamique de citoyenneté qui est essentiellement basée sur le principe de la neutralité et de la formation en continu pour l'observation.»

M. Berkouk estime que la formation d'observateurs nationaux parmi la société civile a nécessité beaucoup de temps, ce qui ne peut se faire à l'échéance des prochaines élections. Toutefois, propose-t-il, la société civile pourrait constituer un complément pour les mécanismes de contrôle existants.

S. A.